



Actions

Opération Chlorophylle – Rapport 09 (septembre 2015)

Par Michel Moreels et Jean-Philippe Coppée

Résumé

L'opération « Chlorophylle » a été lancée en 2006 par la CEBE. Elle consistait en un parrainage de nichoirs en bois destinés à offrir des abris pour la faune et de permettre un suivi systématique de leur occupation durant au moins 5 ans. Les buts étaient de sensibiliser le public à la protection du lérot (*Eliomys quercinus*), espèce de rongeur qualifiée de « rare » au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale et de confirmer la présence d'une population de cet animal dans le dernier site de la Région ayant fait l'objet d'une observation régulière les 10 années précédentes. Dès le premier relevé au printemps 2007, des traces d'occupation récente de ce rongeur furent relevées. En 2008, trois individus vivants se laissèrent observer simultanément en hibernation. Le relevé de 2009 apporta la confirmation de la présence de ce petit mammifère avec pas moins de 4 lérots inventoriés dans 4 nichoirs différents (ainsi qu'un 5ème animal répertorié dans un nichoir n'appartenant pas à l'opération). L'année 2010 vit les chiffres exploser avec 11 lérots comptabilisés (dont 9 lérots dans les nichoirs de l'opération). Si 2011, avec 15 lérots, confirme la hausse, 2012 marqua le début d'une nouvelle opération Chlorophylle et un résultat « dans la moyenne » avec 12 lérots vivants répertoriés. A contrario, le relevé de 2013 marque un tassement significatif, le premier depuis le début des relevés, avec 5 lérots recensés. Les 3 lérots observés en 2014 n'indiquent pas pour autant un déclin de l'espèce, vu le nombre de traces relevées. Même type de constat pour 2015, avec 4 lérots vivants mais ceux-ci ont occupé 30% de l'ensemble des nichoirs posés.

Introduction

L'opération Chlorophylle a été lancée par la CEBE au printemps 2006. Elle a été rendue possible grâce à l'intervention de 26 donateurs qui ont parrainé un total de 32 nichoirs.

Afin de permettre leur suivi, chaque nichoir a été numéroté. Tous ont été placés, dans le Walckiers (Schaerbeek – Région de Bruxelles-Capitale – Belgique), au plus tard courant de l'automne 2006. Il s'agissait de nichoirs de type « Mésange bleue », « Mésange charbonnière » et « Moineau ».

Théoriquement, l'opération devait prendre fin après le relevé 2011... Cependant, au vu de son succès, nous avons décidé de la reconduire pour cinq nouvelles années.

Changement par rapport à l'opération initiale, c'est la CEBE qui a acheté l'ensemble des nouveaux nichoirs disposés au Walckiers. En 2015, ce sont 90 nichoirs qui sont affectés à cette fin. 16 sont neufs, 30 ont été installés en 2013, les autres datant majoritairement des années 2006-2011. Quelques-uns – des nichoirs en béton ou en grès- sont antérieurs à ces années et restent en bon état vu la nature de leur matériau.

Actuellement, 90 % de ces nichoirs sont soit des nichoirs pour Mésanges bleues, soit des nichoirs pour Mésanges charbonnières. Le solde se compose de nichoirs pour Etourneaux, de nichoirs pour Moineaux (nichoirs triple) et de 3 nichoirs plus « particuliers » (2 pour Rouge-gorge, 1 pour Bergeronnette).

Le relevé du printemps 2015 a été réalisé le 28 mars.

Pourquoi opération « Chlorophylle » ?

« Chlorophylle » est le nom d'un lérot, héros de bande dessinée, créé par Raymond Macherot et dont les tribulations se déroulèrent dans le Journal de Tintin de 1954 à 1964.

Ce héros de papier vécut plusieurs aventures, d'abord sous la houlette de son créateur, mais ensuite par Dupa et Greg ainsi que Walli et Bom. Plusieurs d'entre nous ayant lu (et relu) les histoires de ce rongeur célèbre, c'est assez naturellement que ce nom s'imposa pour notre opération.

C'est un autre dessinateur de BD, le « papa » des Blagues de Toto, Thierry Coppée, qui, rendant hommage au créateur de Chlorophylle, illustra dès 2006 notre opération dans le Walckiers.

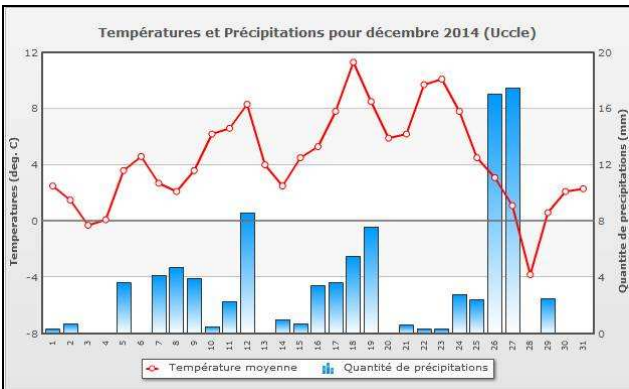
Méthode

- Le principe est de contrôler annuellement la présence de traces dans les nichoirs. Cela ne peut se faire que par leur ouverture. La difficulté de l'opération réside dans le choix du moment du contrôle annuel. Il ne peut être fait prématurément en hiver au risque de déranger des animaux en hibernation mais il ne peut être exécuté trop tard afin de ne pas déranger une éventuelle nidification d'oiseaux. La date choisie pour le relevé se situe généralement dans la deuxième moitié du mois de mars.

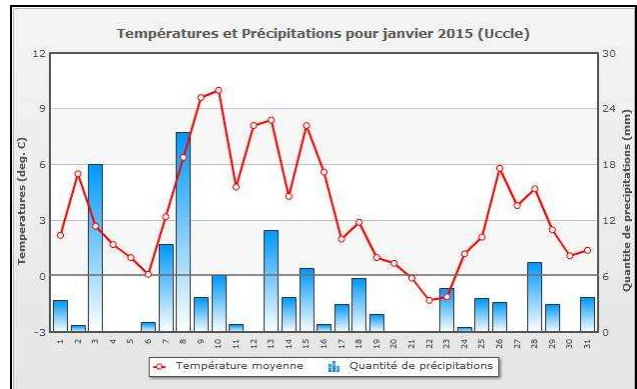
- Les nichoirs sont suivis durant toute la saison de nidification afin de pouvoir déterminer avec certitude l'espèce d'oiseau qui s'y reproduit. Il n'est procédé à aucune ouverture durant cette période.
- L'ouverture annuelle des nichoirs en fin de « saison hivernale » se fait en plusieurs étapes :
 - Ils sont d'abord examinés extérieurement afin d'observer si des oiseaux n'ont pas débuté une nidification.
 - Ensuite, le nichoir est décroché précautionneusement (en effet, il y a toujours le risque qu'un animal y soit présent et qu'il s'en échappe. Comme il s'agit d'un travail en hauteur, l'opérateur doit prendre garde de ne pas tomber de saisissement !).
 - Après décrochage, il est procédé, toujours délicatement, à l'ouverture du nichoir. Selon le type de nichoir, l'ouverture se fait par le retrait de la partie supérieure (toit) ou sur le côté.
 - Il est alors procédé à un examen rapide permettant de vérifier leur occupation ou non. En absence de traces, le nichoir est refermé et remis en place.
 - Si des traces d'occupation sont visibles, il est procédé à leur identification.
 - Si la présence d'œufs frais ou d'animaux vivants est observée, le nichoir est rapidement refermé et remis en place.
 - S'il y a absence d'œufs frais ou d'animaux vivants, le contenu du nichoir est examiné attentivement et l'espèce ayant occupé le nichoir est déterminée avec le plus de précision possible. Le nichoir est alors vidé, refermé et remis en place.
- Le résultat du contrôle est enregistré, nichoir par nichoir.

Particularités du relevé 2015

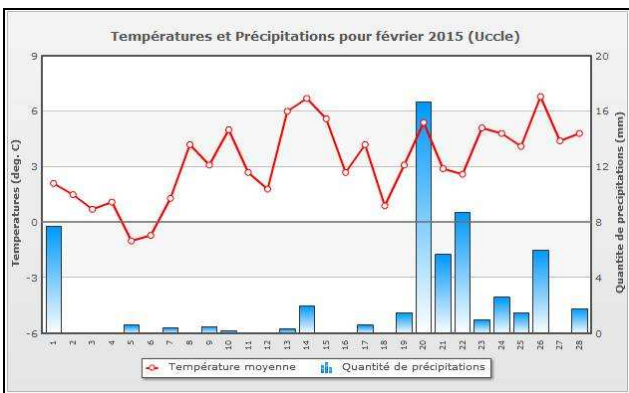
Comme en 2014, le temps fort doux du mois de mars nous a fait craindre que, lors de notre relevé du 28 mars, nous n'apercevions pas le moindre lérot. Mars 2014 avait été globalement plus chaud, plus sec et plus ensoleillé que les normales habituelles. Son homologue de 2015 est plus proche de la norme, même si l'ensoleillement fut un peu excédentaire et un peu plus sec. De belles journées, comme celles des 8 et 17 mars, ont probablement entraîné un regain d'activités auprès des rongeurs. Comme l'an dernier, nous avions donc à nouveau imaginé qu'ils pouvaient quitter leurs villégiatures hivernales pour d'autres abris plus précaires mais convenant pour une courte période. Heureusement, comme lors du relevé précédent, la réalité, quoiqu'allant dans ce sens, a été quelque peu différente puisque nous avons dénombré 4 lérots occupant encore un nichoir.



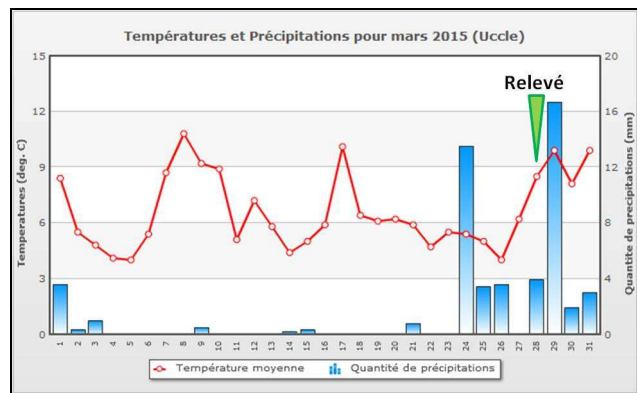
Décembre 2014 : Température moyenne et quantité de précipitations



Janvier 2015 : Température moyenne et quantité de précipitations



Février 2015 : Température moyenne et quantité de précipitations



Mars 2015 : Température moyenne et quantité de précipitations

Les chiffres de 2015

Il est important de noter que certains totaux sont cumulatifs, ainsi 1 lérot vivant répertorié dans 1 nid d'oiseau est repris dans les chiffres totaux : « lérot vivant », « total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot », « lérot dans nid d'oiseau » et « total denichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux » !

Traces d'occupation des nichoirs	Nombre
Lérots dans nids lérots	0
Lérots dans nids oiseaux	2
Lérots dans nids vides	2
Total lérots vivants	4
Total lérots morts	0
Nids vides ne contenant que des crottes de lérots	7
Nids de lérots	16
Total nids de lérots (chiffre cumulatif)	16
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par le lérot (chiffre cumulatif)	2+2+7+16=27
Nids d'oiseaux	23
Nichoirs vides ne contenant que des fientes d'oiseaux	1
Total de nichoirs utilisés d'une façon ou d'une autre par les oiseaux (chiffre cumulatif)	23+1=24
Nichoirs vides	40
Nichoirs tombés	3

Les chiffres 2015, sont, in fine, équivalents à ceux des relevés effectués depuis 2012. Nous n'avons aperçu que 4 exemplaires vivants, mais le pourcentage de nids portant des traces de la présence de lérots reste quasi constant sur ces trois années : 30 % en 2015, pour 28 % en 2014, 31 % en 2013 et 27 % en 2012. On peut même penser, comme l'année passée, que la douceur climatique et la date de relevé tardive (fin de la deuxième moitié de mars), nous a privés de pouvoir relever un certain nombre de spécimens déjà sortis d'hibernation.

Dans le cas où le début du mois de mars 2016 serait similaire à celui de mars 2014 et 2015, il y aurait peut-être lieu d'avancer quelque peu la date du relevé pour essayer de limiter ce facteur 'météo'.

Conclusions

- Depuis ces quatre dernières années, **la population de lérots paraît stable**, au contraire de ce que l'on craignait, visiblement à tort, dans notre rapport 2013. Certes le nombre d'exemplaires relevés lors du comptage peut paraître faible eu égard aux chiffres record des années 2011-2013 (jusqu'à 15 individus contactés !). Mais les traces d'utilisations des nichoirs étant, de fait, un critère de présence aussi pertinent que le nombre de spécimens observés lors d'une journée de contrôle annuel, nous en sommes cette année à un total de pas moins de 27 nids occupés d'une manière ou d'une autre par des lérots.
- Les chiffres 2015 confirment aussi la tendance précédemment constatée que les nichoirs du Walckiers servent plus au petit mammifère qu'aux oiseaux et ce phénomène va en s'accroissant de plus en plus. Si cette année, nous n'avons pas constaté de cas concret, il reste indéniable que la prédation exercée par les lérots sur la gent ailée nicheuse est bien réelle et qu'elle se combine avec la prédation des pics, autres pilleurs de nids d'oiseaux cavernicoles.
- La « surprise » de l'année réside en la taille des nids de lérots rencontrés. Jusqu'à présent, ceux-ci étaient toujours nettement moins fournis que ceux des mésanges que le lérot apprécie tant squatter. Or, nous avons maintenant trouvé 5 ou 6 nids de lérots que nous avons qualifiés « d'énormes » dans notre carnet de notes de terrain. Des nids aussi, si pas plus, remplis que ceux des petits passereaux. Et des nids qui, en tous cas, n'avaient pas été construits sur des restes de l'année précédente.



Lérot en hibernation
(Walckiers – mars 2013)



Le relevé des nichoirs permet aussi de belles observations comme ce bourdon terrestre (1) et cette petite araignée-crabe verte *Diaea dorsata* (2) (Walckiers – mars 2013)
Jean-Philippe Coppée - © 2015 CEBE-MOB

- Doit-on penser que ceux-ci auraient servis à la reproduction, ce qui pourrait éventuellement expliquer la nécessité qu'ils soient plus massifs ? Sincèrement, nous n'avons aucune certitude à ce propos et la question reste ouverte.

Des lérots ailleurs dans le Moeraske



Un lérot bien réveillé ! (Walckiers – mars 2011)
Jean-Philippe Coppée - © 2015 CEBE-MOB

La population de lérots du Walckiers se porte bien et témoigne depuis plusieurs années d'un certain dynamisme.

Pour preuve, des traces de visites et d'occupation d'autres nichoirs, situés ailleurs sur le site du Moeraske, et disposés là pour la gent ailée, ont été constatées au printemps 2015. Un cadavre (prédation non précisée) a également été observé.

Pour être concret, on évoque ici 4-5 indices de présence réelle. Ce phénomène quoiqu'assez nouveau semble prendre une certaine ampleur.

Il ne fait cependant qu'illustrer une des certitudes de la CEBE : **le Walckiers sert de réserve/refuge/retraite à certaines espèces et leur permet, de là, de se répandre dans le reste du Moeraske.**

Gestions dans le Walckiers

Par Jean-Philippe Coppée

Décidément, certaines administrations communales n'aiment pas beaucoup que la nature sorte de sa réserve. Or, celle-ci, on le sait, est d'un naturel souvent exubérant.

Alors les branches s'épanchent et peuvent passer au-dessus de la clôture, arborant quelque peu l'espace public.

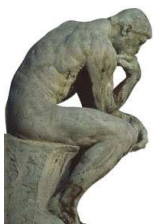
Même chose pour les herbes 'folles' qui, n'en déplaisent aux férus de botanique des rues, colonisent aussi les espaces laissés libres par les dalles et l'asphalte.

Parce qu'il nous semble indispensable de garder de bonnes relations avec tous, nous avons bien entendu répondu positivement à la mise en demeure de la commune de Schaerbeek qui souhaitait que la clôture du Walckiers, le long de l'avenue Zénobe Gramme, soit totalement dégagée. Ceci fut fait lors de la gestion du 12 septembre 2015.

De même, un riverain de cette même avenue nous a aussi demandé de procéder à l'abattage d'un érable s'appuyant contre le mur de son jardin. Nous avons demandé et obtenu le permis d'urbanisme nécessaire pour pouvoir procéder à ce travail. Il est d'ailleurs programmé pour cet hiver.



Clôture Walckiers, côté Z. Gramme (MOE – septembre 2015)
André Cosy - © 2015 CEBE-MOB



Parfois, un arbre humanise mieux un paysage que ne le ferait un homme.

Gilbert Cesbron (Écrivain français, 1913 - 1979)